

Le Projet pédagogique :

Les grands axes :

- Partir de l'écoute et des besoins de chaque enfant et du groupe d'enfants
- Respecter la personnalité et le rythme de développement de chacun
- Privilégier le langage et tous les modes d'expression
- Donner du sens au projet collectif
- Partager la co-éducation parents-professionnels



Les activités :

- Jeu libre et activités accompagnées, toujours au choix de l'enfant
- Lecture dans la crèche et sortie à la bibliothèque
- La « gym » éveil corporel, toutes les semaines en alternance grands et moyens
- La musique et la danse
- Les sorties : promenades, square, spectacles, aquarium, marché, pique nique...



Pourquoi choisir une crèche parentale ?

- Pour vous impliquer et accompagner l'éveil de vos enfants grâce à votre disponibilité au sein d'une collectivité
- Pour vivre un projet pédagogique qui respecte le rythme de chaque enfant
- Pour rencontrer d'autres familles et partager vos expériences avec les enfants
- Pour échanger avec des professionnels de la petite enfance



Recrutement des familles
Année 2019
Antoine CLODIC

☎ 06 74 68 26 64 @ clodic.griffon@gmail.com



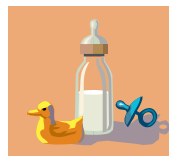
CRECHE PARENTALE LES CROCOS

180 avenue Daumesnil

75012 PARIS

☎ : 01 44 67 80 40

Une crèche parentale, qu'est-ce que c'est ?



C'est une crèche associative gérée par des parents avec le concours de professionnels, éducatrices de jeunes enfants (EJE). La pédagogie relève de la compétence de l'équipe éducative encadrée par la responsable technique (une des trois EJE). La fonction administrative est assurée par l'ensemble des parents sous la responsabilité du président (parent), en coordination avec la responsable technique.

Présentation de la structure :

20 ENFANTS répartis en 3 groupes, âges approximatifs selon les groupes :

6 Bébé	7 Moyens	7 Grands
2,5-12 mois	12-24 mois	24-36 mois

LE PERSONNEL :



1 responsable technique (EJE)	3 éducatrices de jeunes enfants (1 par groupe dont la RT)	3 aides éducatrices	1 cuisinier	1 femme de ménage
--------------------------------------	--	----------------------------	--------------------	--------------------------

LES HORAIRES D'OUVERTURE :

08h15-18h30

1 ^e accueil des enfants (ouverture)	2 ^{ème} accueil des enfants (avant le repas)	Départ des enfants (après le goûter)
8h15-9h30 8h15-10h00 pour les bébés	11h15	17h*-18h30

*Départ possible plus tôt, si besoin (à voir avec les professionnels)



Le rôle des parents

Une permanence : **Les parents doivent assurer au moins une demi-journée de permanence par semaine.**

Trois temps de permanence différents existent :

Ouverture	Permanence demi-journée	Permanence Journée
8h-9h30	9h30-13h30 / 13h30-17h30	8h00-13h30 / 13h30h/18h30

Ce qu'il faut faire pendant les permanences :

Ouverture :	Matin et/ou Après-midi	Fermeture :
<ul style="list-style-type: none"> Préparation et mise en place de la crèche Accueil des enfants avec les profession- Aide aux tâches (machines à laver, pliage du linge ...) 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des enfants dans leurs jeux et activités, en lien avec les professionnels Participation au repas Aide aux tâches (machines à laver, nettoyage des jouets, pliage du linge ...) 	<ul style="list-style-type: none"> Participation aux transmissions lors du départ des enfants Rangement de la crèche Tâches (poubelles, machine à laver, changement des draps...)

Le dossier administratif :

Chaque famille a en charge l'un des dossiers administratifs suivants : Présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, paie, contrat, planning 1, planning 2, archives, intendance, ressources humaines, recrutement des familles, hygiène et sécurité, bricolage, fête et sortie, médiation, nutrition, formation, faune et flore

Les réunions : **Le jeudi soir, la présence des parents est obligatoire**



Une assemblée générale (Une fois par mois)	Une réunion pédagogique (4 à 6 dans l'année)
---	---

Semaine de Menu et courses : deux à trois fois par an